

ASSEMBLEE NATIONALE
Table ronde
« Les hôpitaux de proximité face au désert médical »
27 novembre 2007
Compte-rendu

Résumé :

120 personnes, usagers, professionnels, experts et élus se sont réunis le 27 novembre à l'Assemblée Nationale pour débattre de l'avenir des hôpitaux de proximité, et exprimer une très vive inquiétude devant l'accélération de restructurations hospitalières très brutales. De sensibilités différentes, les participants se sont accordés sur l'urgence d'une modernisation négociée de l'hôpital de proximité face à l'extension du désert médical, à l'opposé des fermetures de services aveuglement imposées ces dernières années. Plus largement, c'est l'ensemble de la gouvernance sanitaire et de l'organisation des soins qui ont été abordées : comment donner plus de poids aux usagers et aux élus dans les décisions sanitaires ? Comment rétablir une démographie médicale équitable sur tout le territoire ? Comment encourager la coopération et la mise en réseau plutôt que le « cannibalisme hospitalier » ?

Programme et intervenants:

16H15 : Introduction

- Christian PAUL, Député de la Nièvre.
- Michel ANTONY, Président de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux de Proximité.

16H30 : « **La qualité dans les hôpitaux de proximité, ça existe !** » *Réseaux, coopérations et synergies*

- Dr Michel FILIDORI, Président du Réseau de Santé du Haut Nivernais.
- Alain FAUCONNIER, Maire de Saint-Affrique.
- Gilles POUTOUT, Directeur Pôle Stratégies du Centre National de l'Expertise Hospitalière.
- Marie-Hélène BLANCHET, coordinatrice du réseau NOVANAT.

17H30 : Grand témoin : Patrick PELLOUX, Président de l'AMUF.

17H45 : « **Quelle modernisation négociée pour les hôpitaux de proximité ?** »

- Benoît PERICARD, ancien directeur d'ARH, directeur du CHU de Nancy.
- Emmanuel VIGNERON, professeur à l'Université Montpellier III, directeur scientifique du groupe de prospective « Santé et territoires ».
- Evelyne COMBIER, Docteur en Santé Publique.
- Josette DURRIEU, Sénatrice des Hautes-Pyrénées.
- Françoise TENENBAUM, Vice-présidente de la Commission santé publique du Conseil Régional de Bourgogne.
- Yann BOURGUEIL, Directeur de recherche à l'IRDES.

19H15 : Conclusion

- Françoise HOSTALIER, Députée du Nord.
- Christian PAUL, Député de la Nièvre.

Pour de véritables projets de territoire

L'importance de prendre pour point de départ les besoins de territoire dans l'élaboration de tout projet sanitaire a été soulignée par la plupart des participants. La géographie humaine et physique doit dicter l'organisation de l'offre de soins : cela implique une évaluation partagée et très fine des besoins de la population sur un territoire donné. Le projet de territoire devrait précéder l'élaboration des SROS (Schéma Régionaux d'Organisation Sanitaire). Ce serait une vraie rupture avec les méthodes de restructuration anarchique aujourd'hui engagées. L'accès pour tous à la santé est un droit constitutionnel et doit être un objectif des politiques publiques en la matière.

Pour rétablir l'Etat de droit, l'importance de la norme

À l'opposé des décisions arbitraires, la norme permet la réflexion raisonnée sur l'organisation des soins. Le domaine sanitaire est relativement saturé de normes techniques quant à l'exercice des soins eux-mêmes, mais est très pauvre concernant les normes d'accessibilité. L'existence de normes (par exemple 45 minutes pour accéder à une maternité, 30 minutes pour un service d'urgence..) permettrait de mieux définir les exceptions géographiques. De telles normes doivent trouver leur place dans la loi.

L'existence de telles normes législatives permettrait d'arbitrer les contentieux qui se multiplient entre le Ministère de la Santé et les hôpitaux de proximité (cf. cas de Lannemezan).

Évaluer précisément le coût et les conséquences de la concentration

L'existence d'économies d'échelle dans le domaine de la santé ne va pas de soi. L'augmentation considérable des coûts de transports, la prise en charge plus tardive des affections, l'éloignement des structures chargées de la prévention... sont autant de facteurs qui viennent réduire le soi-disant bénéfice financier des fermetures de services de proximité.

Inventer une nouvelle organisation des soins

Pour répondre à la crise de la démographie médicale, il est indispensable d'innover dans l'organisation des soins. Cela passe par une réflexion sur les maisons médicales, les hôpitaux locaux, les hôpitaux de proximité, les réseaux, les hôpitaux pivots... : l'ensemble des acteurs doit être appréhendé pour arriver à des mise en complémentarités plutôt que des concurrences. L'hôpital de proximité a des atouts importants (ancrage local, savoir-faire du personnel, équipements...) à faire valoir dans une nouvelle organisation des soins ; il doit pour cela « sortir de ses murs » et s'ouvrir pour prendre en charge la coordination de l'offre de soins sur son territoire.

Pour un renouveau de la démocratie sanitaire

« La santé est une affaire trop sérieuse pour être confiée aux seuls spécialistes » : il est nécessaire de réinventer les instances décisionnelles en matière sanitaires, qui ne prennent pas assez en compte les avis des usagers, des élus et des professionnels. Il faut instaurer une véritable gouvernance à 5 : usagers, professionnels, élus, Etat et financeurs. A ce titre, les Agences Régionales d'Hospitalisation (ARH) doivent être réformées, et les participants

attendent des futures Agences Régionales de Santé (ARS) qu'elles apportent de véritables réponses en la matière.

Conclusions :

La gravité de la situation exige de prendre le temps de la réflexion et du débat. C'est pourquoi 80 parlementaires de la majorité et de l'opposition ont fait parvenir à Mme Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, une demande de moratoire de 18 mois sur les fermetures de services. Ce moratoire permettrait aux différentes missions d'information parlementaire récemment créées de pouvoir travailler sereinement, de faire l'évaluation des fermetures de services effectuées ces dernières années et de proposer de nouvelles pistes pour l'organisation de l'offre de soins.

Christian Paul, Député de la Nièvre, a demandé officiellement à la ministre de la Santé de rencontrer une délégation de parlementaires pour évoquer les hôpitaux de proximité et ce moratoire.